

Décision

Générale

colonial

Décision n° 724 Personnel européen.

n° 724

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 18 du 15/09/1943

Date de publication

7 septembre 1945

Date du numéro

15 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

La décision susvisée n. 544 du 8 juillet 1943 mettant M. RUIZ André. commis des P.T.T., à la disposition du Délégué de la France Combattante à Addis-Abeba, pour compter du 15 juillet 1943, est rapportée. Pendant la durée de son séjour en Ethiopie et jusqu'à ce qu'il reçoive une affectation définitive. M. RUIZ André sera considéré comme se trouvant en position de permission d'absence.